



Pas d'importation de produits de phoques en Suisse

Après la décision du Conseil des Etats de continuer à permettre l'importation de produits de phoque issu d'une chasse cruelle, la Fondation Franz Weber et OceanCare ont lancé une pétition qui redemande au Parlement suisse d'interdire toute importation et tout commerce de produits dérivés du phoque en Suisse en reprenant la réglementation de l'Union européenne qui possède déjà une telle interdiction (grâce entre autre au travail de la Fondation Franz Weber au Canada et en Europe).

Pourquoi signer la pétition ?

Un embargo sur les importations aide directement les phoques !

Sans demande, il n'y a pas de marché. La seule annonce de l'embargo européen a sauvé 260'000 phoques d'une mort atroce en 2009. En 2010, seuls 66'509 phoques ont été abattus alors que le quota autorisé était de 330'000.

La chasse aux phoques n'est pas pratiquée de manière durable !

La chasse aux phoques canadienne a pour unique but le commerce et non une gestion des populations, comme le déclare du reste le Ministère de Pêches et Océans Canada sur son site internet. Le prétendu nombre de phoques existants n'est pas basé sur des comptages réels mais sur des estimations. Il est d'ailleurs à craindre que la chasse commerciale assortie au changement climatique (la banquise fondant, les nouveau-nés se noient) réduise radicalement les populations. Plus de 75% des nouveau-nés se sont noyés cette année dans le Golfe de Saint-Laurent.

La chasse aux phoques est cruelle et ne peut être surveillée et contrôlée de manière efficace !

Si la chasse aux phoques avait lieu dans un abattoir, elle pourrait être surveillée et contrôlée. Mais elle a lieu sur la banquise mouvante, par vents et tempêtes et sur des animaux qui essaient de fuir. 6000 chasseurs sur un millier de bateaux sont éparpillés sur une superficie plus grande que la France. Pour les surveiller, il y a 100 à 150 contrôleurs...

Il existe des alternatives intéressantes pour les régions concernées par la chasse au phoque !

L'écotourisme avec la possibilité d'observer les bébés phoques dans leur milieu est une variante durable et surtout bien plus lucrative pour les populations indigènes locales. Aujourd'hui déjà, les Iles de la Madeleine offrent une belle palette d'excursions touristiques avec observation des phoques.

Un embargo européen complet englobant également la Suisse, motiverait ces populations locales à prendre rapidement le chemin d'activités économiques nouvelles et orientées vers un avenir prometteur et durable.

Aidez les phoques! Signez la pétition ! Et renforcez ainsi la position du Conseil National qui avait voté pratiquement à l'unanimité en faveur de l'embargo.

Vera Weber

Commandez des listes supplémentaires à:
Fondation Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux 1,
Tel 0041 (0)21 964 24 24 / Fax 0041 (0)21 964 57 36, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Deux exemples de produits de phoque





Pétition:



Pas d'importation de produits de phoques en Suisse !

Constatant

- que la chasse aux phoques commerciale est cruelle par nature et ne peut être pratiquée de manière humaine ;
- qu'une baisse de la demande grâce à un embargo réduit automatiquement le nombre de phoques tués dans d'atroces souffrances ;
- que pour cette raison, l'Union européenne a mis en vigueur, le 20 août 2010, l'embargo sur les produits de phoques provenant de la chasse commerciale ;
- que la Suisse, en permettant l'importation et le commerce des produits de phoques issus de la chasse commerciale, se rend complice de la cruauté et risque de devenir une plaque tournante internationale de ces produits,

nous, soussigné(e)s, sommes moralement préoccupé(e)s par le risque de trouver sur le marché suisse, et de voir par ce biais arriver sur le marché international, des produits de phoques morts dans d'atroces souffrances. C'est pourquoi nous demandons au Parlement suisse de suivre l'exemple de l'Union européenne en interdisant toute importation, tout transit et tout commerce de produits dérivés de phoques issus de la chasse commerciale.

Nom/prénom	Adresse, code postal, localité	Signature	*
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* prière de m'envoyer des listes supplémentaires (indiquer le nombre)

La pétition peut être signée par chaque personne, indépendamment de l'âge, la nationalité et le lieu de résidence.

Merci de renvoyer sans tarder les listes, même partiellement remplies, à:

**Fondation Franz Weber
case postale, 1820 Montreux**

**Dernier délai:
15 juin 2011**

Pour de plus amples informations: www.ffw.ch

Cette pétition est soutenue par: Altersheim für Haustiere, fair fish, I.E.T. Institut für angewandte Ethologie und Tierpsychologie, Ligue suisse contre la vivisection, Ligue vaudoise pour la défense des animaux, Schweizer Tierschutz STS, Stiftung für das Tier im Recht (TIR), Parti suisse pour les animaux (PSPA), Tierschutzbund Innerschweiz TBI, Verein der Schweinefreunde, Veto (Verband Tierschutz-Organisationen Schweiz), Vier Pfoten, Zürcher Tierschutz